

ACCUEILLIR LES TRAVAILLEURS HANDICAPES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Identifier** les différents types de handicap et les conséquences qu'ils entraînent
- **Comprendre** la réglementation sur le travail des personnes en situation de handicap et les obligations des employeurs publics
- **Faire le lien** avec la loi du 11 février 2005 réaffirmant « le principe de l'accessibilité à tous pour tout »
- **Connaître** les aides et subventions possibles pour la mise en conformité de l'accessibilité

PROGRAMME

1 – Connaître la réglementation en vigueur

- La loi du 11 février 2005 : « le principe d'accessibilité à tout pour tous »
- Les droits et obligations des employeurs publics (BOE, cotisations au FIPHFP, etc.)

2 – Comprendre les différents types de handicap

- Les conséquences que le handicap engendre chez la personne
- Les difficultés liées à l'environnement de travail

3 – Intégrer un travailleur handicapé

- Comprendre le nouveau contexte de management
- Favoriser l'intégration au collectif de travail (entretien d'accueil / accompagnement à l'intégration / parrainage, etc.)
- Adapter les tâches aux capacités du travailleur
- La RQTH : qu'est-ce que cela signifie et à quoi donne-t-elle droit ?

4 – Connaître les solutions de financement

- Découvrir les autres moyens et partenaires mobilisables (Loi du 11 février 2005, structures locales)

5 – Aménager les situations de travail : des aménagements qui servent au collectif

- Analyser les situations de travail pour les adapter de manière optimale
- Envisager des aménagements de l'environnement, des horaires de travail

EVALUATION

Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu pédagogique par les participants.

Une évaluation de la satisfaction est adressée en fin de formation.

Référence formation : OV36



23 septembre 2021, à ORLEANS



1 jour (09h00-17h00)

Modalité d'intervention



Inter 320 €



Intra Devis sur demande

VOUS ÊTES

Membre de la Direction (DRH, DGS...), chargé(e) de mission Handicap, membre du CHSCT, conseiller(ère) prévention, médecin de prévention, vous avez pour mission le reclassement des agents.

PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

LES PLUS

Cette formation est animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en ressources humaines.

Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.

Tél. : 02 48 48 12 37

formation.clients@relyens.eu - www.sofaxis.com

Adresse postale : CS 80006 - 18020 Bourges Cedex

Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC - 335 171 096 RCS Bourges

N° ORIAS 07 000814 - www.orias.fr

ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

une société du groupe relyens